

# Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 1 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

**UVPoxy Part B**

## SECTION 1 : Identification

### Identificateur du produit

Nom du produit : UVPoxy Part B

Code produit : EPUVH10

### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

### Détails du fabricant ou fournisseur

#### Fabricant :

Canada

EcoPoxy Inc

Box 220

Morris, Manitoba R0G1K0

855-326-7699

info@ecopoxy.com

http:www.ecopoxy.com

### Ligne d'urgence :

ChemTel

ChemTel Inc

+1 813 248 0585 (24)

## SECTION 2 : Identification de danger

### Classification SGH :

Corrosion de la peau, catégorie 1A

Lésions oculaires graves, catégorie 1

Danger d'aspiration, catégorie 1

Toxicité reproductrice, catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

### Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

### Mentions de danger :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H318 Provoque des lésions oculaires graves

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 2 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

H304 Peut être mortel si ingéré ou inhalé

H305 Peut être nocif si ingéré ou inhalé

H361 Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

#### Déclarations de mise en garde :

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

P264 Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

P201 Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises

P261 Ne pas respirer les projections, les vapeurs, ou les aérosols.

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche.

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permettre de respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P321 Traitement spécifique (Pas de traitement spécifique)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer

P331 Ne pas faire vomir

P301+P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P308+P313 En cas d'exposition ou de doute : Obtenir des soins médicaux.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé

P501 Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux

#### Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

#### Réactivité avec l'eau

Au contact de l'eau, dégage des gaz nocifs en cas d'inhalation.

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 84852-15-3	4-nonylphénol, ramifié	<60
Numéro CAS : 9046-10-0	Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	<60

Informations supplémentaires : Aucun(e)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 3 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

**UVPoxy Part B**

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### Après inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Gardez la personne au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### Après un contact avec la peau :

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui s'écoule doucement pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Obtenir immédiatement des soins médicaux, de préférence d'un ophtalmologiste.

##### Après ingestion :

Ce produit présente un risque d'aspiration. Si une aspiration est suspectée, procurer un traitement médical d'urgence. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Se rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

L'exposition cutanée peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures, une inflammation et des lésions tissulaires. L'exposition oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision. L'exposition par inhalation peut entraîner une toux, un mal de gorge, une sensation de brûlure et un essoufflement. L'exposition par ingestion peut entraîner des brûlures de la bouche et de la gorge, des douleurs abdominales, une sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, des nausées, des vomissements, un choc ou un collapsus.

Le contact oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision.

Peut être fatal si ingéré ou par pénétration des voies respiratoires. L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie. Les symptômes peuvent comprendre un essoufflement, une toux sèche et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la bouche et de la gorge.

L'inhalation peut avoir des effets néfastes sur les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, des difficultés respiratoires, des maux de gorge et une inflammation de la muqueuse tapissant les voies respiratoires.

##### Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Les symptômes de l'œdème pulmonaire peuvent être retardés.

Une exposition à long terme peut affecter la fertilité. Les symptômes comprennent, sans s'y limiter: problèmes menstruels, altération du comportement sexuel / de la fertilité / et de l'issue de la grossesse.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 4 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

Une exposition à long terme peut également affecter le développement de l'enfant à naître. Les symptômes comprennent, mais sans s'y limiter: retard de croissance intra-utérin, naissance avant terme, malformations congénitales et décès postnatal.

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Si les symptômes respiratoires persistent, consultez un médecin.

En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

En cas de contact avec la peau, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

En cas d'ingestion, consultez rapidement un médecin.

##### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

##### Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

#### Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Ne pas projeter sur la peau, dans les yeux ni sur les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

#### Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 5 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut être fait sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un conteneur approprié en vue de l'élimination. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir la Section 13).

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Utiliser lunettes de protection ou lunettes de sécurité à écrans latéraux. Envisager d'utiliser un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par les normes nationales en vigueur (ou équivalent).

##### Protection corporelle et cutanée :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 6 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes applicables. Les gants doivent être inspectés avant l'utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

#### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Liquide visqueux incolore
<b>Odeur :</b>	Ammoniacal
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Valeur pH :</b>	Alcalin
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	>232 °C (446 °F)
<b>Point d'éclair :</b>	128°C (262°F) Closed Cup
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	Environ 5 mm Hg à 154 °C
<b>Densité de vapeur :</b>	Environ 1 (Air = 1)
<b>Densité :</b>	8 lbs/ gallon
<b>Densité relative :</b>	0,96 (eau =1)
<b>Solubilités :</b>	Partiellement soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Viscosité dynamique :</b>	900-1000 cP @ 25°C (77°F) Brookfield
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 7 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

#### Propriétés comburantes

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

Évitez la génération d'aérosols et de brouillards, de chaleur extrême, de flammes nues, de surfaces chaudes, d'étincelles, de sources d'inflammation et de matériaux incompatibles.

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

#### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

#### Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	orale	DL50 Rat : 1054 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : 2037 mg/kg
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	orale	LD50 Rat: 2885.3 mg/kg
	dermique	LD50 Rabbit: 2979.7 mg/kg

#### Corrosion/irritation de la peau

#### Évaluation :

Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	Provoque de graves brûlures cutanées.
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	Provoque de graves brûlures cutanées.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 8 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

#### Dommmages/irritations oculaires sévères

##### Évaluation :

Provoque de graves lésions oculaires.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

Nom	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	Provoque de graves lésions oculaires.
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	Provoque de graves lésions oculaires.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

#### Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
4-nonylphénol, ramifié	Sans objet
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	Sans objet

#### Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
4-nonylphénol, ramifié	Sans objet
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	Sans objet

#### Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

##### Évaluation :

Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

Nom	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.



## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 9 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

##### Évaluation :

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

##### Évaluation :

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

Nom	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	Poisson CL50 <i>Lepomis macrochirus</i> : 0,209 mg/L (96 heures)
	Invertébrés aquatiques CE50 <i>Daphnia magna</i> : 0,0844 mg/L (48 heures)
	Plantes aquatiques CE50 <i>Selenastrum capricornutum</i> (algue verte) : 0,33 mg/L (72 heures)
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	Aquatic Plants EC50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> : 15 mg/L (72 hr [growth rate])
	Aquatic Invertebrates EC50 <i>Daphnia Magna</i> : 80 mg/L (48 hr [immobilization])
	Fish EC50 <i>Oncorhynchus mykiss</i> : >15 mg/L (96 hr [mortality])

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 10 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

Nom	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	Poisson NOEC Oncorhynchus mykiss : 0,006 mg/L (91 jours)
	Invertébrés aquatiques CE50 Daphnia magna : 0,024 mg/L (21 jours)

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	Intrinsèquement biodégradable (48,2 % de dégradation après 35 jours).
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	The substance is not readily biodegradable. 0% degradation, measured by CO2 evolution, after 28 days.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	Faible potentiel de bioaccumulation. (BCF : 576 adimensionnelle [tout le corp]).
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	The substance has low potential for bioaccumulation based on estimated [QSAR] BCF of 3.16 L/kg (freshwater fish).

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
4-nonylphénol, ramifié	Très mobile (Koc: 11.060 adimensionnelle).
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	The substance is mobile in soil with low potential for adsorption to soil and sediment [Koc: 52.1 L/kg]

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Données sur le produit :**

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

**Données sur la substance :**

**Évaluation PBT :**

4-nonylphénol, ramifié	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).

**Évaluation vPvB :**

4-nonylphénol, ramifié	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 11 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

#### Méthodes d'élimination :



Il est de la responsabilité du producteur des déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables.

#### Emballages contaminés :



Non déterminé ou non disponible

### SECTION 14 : Informations relatives au transport



#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	2735
Nom d'expédition approprié UN	AMINES, LIQUIDE, CORROSIF, N.O.S. (Polyoxypropelenediamine, nonylphenol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8  
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	2735
Nom d'expédition approprié UN	AMINES, LIQUIDE, CORROSIF, N.O.S. (Polyoxypropelenediamine, nonylphenol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8  
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	2735
Nom d'expédition approprié UN	AMINES, LIQUIDE, CORROSIF, N.O.S. (Polyoxypropelenediamine, nonylphenol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8  
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Page 12 sur 12

Date de révision :

02.15.2023

### UVPoxy Part B

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

**Liste intérieure des substances (DSL) :** Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus.

**Liste extérieure des substances (NDSL) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Informations supplémentaires :** Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

#### Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 11.14.2022

Date de révision : 02.15.2023

**Fin de la fiche de données de sécurité**